

La coopération contre les tensions

Brigitte GERARD

Et si on apprenait à se parler, à se féliciter, mais aussi et surtout, à désamorcer la violence ? À l'école fondamentale Castel Saint-Henri de Comines¹, le projet d'établissement le prévoit désormais : les enfants sont encouragés à s'exprimer, chaque semaine, dans le cadre d'un conseil de coopération au sein de leur classe.

« Il y a trois ans, on constatait pas mal de tensions entre les enfants lors des récréations, témoigne **Corinne DEWILDE**, directrice de l'école Castel Saint-Henri. Nous avons alors pris contact avec Agora Jeunes, une AMO (Aide en milieu ouvert) de Comines, qui nous a proposé d'organiser des conseils de coopération dans les classes. »

C. DEWILDE était alors encore enseignante en 2^e maternelle et a elle-même testé ce dispositif. Avec succès, puisque cette année, le système a été généralisé à toutes les classes et fait partie intégrante du projet d'établissement. « Le conseil a lieu dans chaque classe, le même jour toutes les semaines, et dure environ 40 minutes, explique la directrice. Les enfants sont réunis autour de l'institutrice, et avant toute chose, ils répètent ensemble les lois du conseil : tout ce qui se dit au conseil doit rester au conseil, toute personne qui parle au conseil a droit au respect... Un tableau permet ensuite d'indiquer d'un côté,

les choses positives et de l'autre, ce qui est négatif. Une troisième colonne est, quant à elle, destinée aux réparations, en lieu et place de punitions. Le système démarre en 2^e maternelle puisqu'en 1^{re} année, on travaille plutôt sur les émotions. »

Un enseignant qui débute est toujours accompagné par une personne d'Agora Jeunes qui lui explique le concept, issu du Canada. « Le principe est qu'un enfant qui s'est senti blessé par un autre élève peut le mettre à l'ordre du jour du conseil. Mais il est aussi possible d'évoquer quelque chose de positif, si un copain a voulu jouer avec lui, par exemple. En cas d'action négative, le conseil décide ensuite d'une réparation. »

En maternelles, ce sera souvent un bisou ou un dessin, tandis qu'en primaire, l'enfant devra plutôt rédiger un petit texte sur ce qui s'est passé, en réfléchissant à la gravité de son acte : « L'idée est ici de faire réfléchir les enfants, notamment sur la violence. Pour les réparations, il y a un vote de l'ensemble de la classe, et celui qui a fait la bêtise peut dire si cela lui convient.

Dans le cas d'une action positive,

on félicite celui qui est concerné, et les autres applaudissent ! »

Moins d'agressivité

Les disputes ne disparaîtront pas pour autant de l'école, mais les choses vont en s'améliorant : « Quand un enfant fait mal à un autre, il s'excuse plus spontanément. Ils ont maintenant tendance à attendre le conseil avec impatience, pour pouvoir s'exprimer et se sentir écoutés. Cela permet de travailler l'estime de soi, de leur apprendre à vivre ensemble, à se respecter, à tenir compte des règles... Les conseils de coopération aident les élèves à devenir des citoyens à part entière. Ils se sentent davantage reconnus, on leur donne une place, le climat de l'école évolue positivement. »

Vu l'impact des conseils de coopération, l'école a également mis en place un conseil de délégués de classe, qui a notamment choisi l'an dernier l'aménagement de la cour de récréation. « D'une manière générale, il est important de laisser la parole aux enfants, plutôt que de rester systématiquement au niveau de la sanction. Les enseignants constatent moins d'agressivité. Au début, je craignais que les enfants aillent répéter partout ce qui se passait au conseil, mais en fait, non ! Ils respectent réellement ce lieu. Quand je les reverrai dans 10-15 ans et qu'ils seront devenus des citoyens responsables, je pourrai me dire que ce qu'on a semé dans nos conseils de coopération y est peut-être pour quelque chose... » ■

1. <http://castel.saint-henri.be>

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be

